



# Echo de la mairie Hénin sur Cojeul Février 2026



## Cérémonie des vœux du samedi 6 janvier 2024, discours du Maire

Les fêtes de fin d'année sont passées, j'espère que vous les avez vécues dans la joie et entourées des personnes qui vous sont chères.

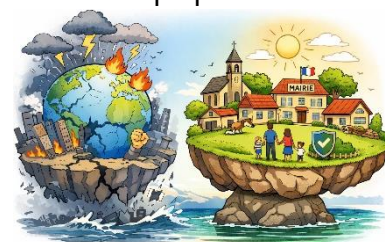


Je suis heureux de vous accueillir ce samedi 10 janvier et je vous remercie pour votre présence. Cette cérémonie se télescope avec beaucoup d'autres ce qui explique un certain nombre d'invités absents. Par ailleurs, comme vous le savez, 2026 est l'année des élections municipales. L'obligation de réserve électorale à l'occasion de cette cérémonie m'empêche de faire un bilan du mandat et de présenter un programme et limite les autres interventions.

Lors de la cérémonie des vœux 2024, je soulignais l'augmentation des instabilités. 2025 n'a fait que confirmer cette orientation dans tous les pays du monde qui peut être source d'anxiété pour tous nos habitants. La politique américaine avec un président imprévisible, versatile sauf en ce qui concerne le protectionnisme ne peut que nous inquiéter. Le partage du monde n'est plus que jamais en marche. La montée des extrémismes et l'absence d'un noyau dur de pays déterminés en Europe ne nous permettent pas d'espérer la construction d'une Europe des nations stables avec des politiques communes fortes comme la défense, l'économie, l'agriculture ... Enfin, l'instabilité politique en France avec l'absence de majorité se traduit par une perte de pouvoir dans les discussions internationales, une instabilité économique qui menace notre autonomie, notre capacité financière pour conduire les chantiers pour relever les défis comme le réarmement, le changement climatique, ...

Dans ce contexte, il y a urgence à maintenir un Etat français fort pour construire une Europe plus autonome, solidaire, maître de son destin, capable de peser sur la scène internationale.

**Les communes, les établissements de coopération intercommunales dont la communauté urbaine d'Arras offrent une base de stabilité rassurante.**



Nous avons montré la capacité à construire tous ensemble, toutes opinions confondues une politique durable, bâtie sur l'intérêt général, visant à relever les défis et construire un monde viable, vivable, équitable à transmettre à nos enfants. Par notre proximité avec les populations, nous avons relevé, avec l'appui de l'État, des défis sanitaires, énergétiques, environnementaux. Il nous faut passer à la vitesse supérieure.



Le projet de territoire **Grand Arras 2040** approuvé en 2025 constitue la feuille de route de la CUA pour continuer à donner du sens à l'action communautaire, consolider le travail engagé dans les bassins de vie et relever le défi du changement climatique. Son mode d'élaboration où chacun, à divers titres, a pu contribuer est garant du fait que ce projet est bien partagé et a le maximum de chance d'être mis pleinement en œuvre. Ce projet présente les grands principes qui vont guider le développement et l'aménagement du territoire pour les années à venir, l'engagement en faveur d'une bifurcation écologique et solidaire. Il est construit autour de 3 axes principaux :

- **Axe 1 : accélérer les transitions déjà en cours pour construire un territoire sobre, résilient et autonome.** Cela concerne la mobilité, la sobriété et la production énergétique, le numérique, l'agriculture et la gestion des risques.

- **Axe 2 : oser et promouvoir l'innovation pour répondre aux défis du territoire.** L'environnement, le développement économique, le patrimoine et l'habitat durable sont notamment concernés.
- **Axe 3 : partager ressources et équipements à l'échelle du territoire et en coopération supra-communautaire.** Cela s'applique au cadre de vie, au bien-vivre ensemble, au paysage, aux ressources du territoire comme l'eau et le sol, aux équipements, au bien social et à la coopération intercommunale.

Ce projet servira de base pour construire le nouveau plan local d'urbanisme intercommunal, le plan des mobilités, le plan local de l'habitat intercommunal, la révision du plan alimentaire territorial, du plan climat-air-énergie territorial, le contrat de relance et de transition écologique, ...

Pour plus de précisions, je vous renvoie vers les documents disponibles en 3 formats (projet complet, projet en bref, projet en poche) sur le site internet de la CUA et en mairie.



Les prochaines élections municipales et des conseillers communautaires en mars 2026 seront l'occasion de redonner la parole à nos habitants dont l'objectivité sur le travail réalisé et le sens des responsabilités confèrent une légitimité et une stabilité à nos collectivités locales.

Je profite de cette cérémonie pour rappeler les **modifications du mode de scrutin** applicable aux élections municipales de mars 2026 pour Hénin-sur-Cojeul qui compte 528 habitants :

- Élection des conseillers municipaux au scrutin proportionnel de liste paritaire à deux tours avec dépôt de listes :
  - Chaque liste sera composée entre 13 et 17 candidats, les deux candidats supplémentaires permettent une plus grande stabilité des conseils municipaux en cas de vacance de sièges. Dans l'attente, ils seront auditeurs libres.
  - Chaque liste devra respecter l'**alternance homme-femme** pour garantir le pluralisme.
  - **Suppression** de fait de la possibilité de **panachage** : les bulletins de vote ne pourront comporter la moindre modification ou adjonction.
  - Il n'y a qu'un tour, s'il n'y a qu'une seule liste ou si la liste majoritaire obtient la majorité absolue des suffrages exprimés. Il y a 2 tours dans les autres cas.
  - S'il y a plusieurs listes, la liste qui a obtenu la majorité des suffrages exprimés (1<sup>er</sup> tour) ou le plus de voix (2<sup>nd</sup> tour) se voit attribuer pour Hénin 8 sièges, les sièges restants sont répartis à la proportionnelle à la plus forte moyenne.
- Élection des adjoints
  - La liste des candidats au conseil municipal n'a pas à refléter l'élection du maire et des adjoints qui aura lieu lors de la première séance du conseil municipal.
  - Les adjoints sont élus par liste à la majorité absolue.
  - La liste doit être composée alternativement d'un candidat de chaque sexe. Il n'est pas tenu compte du sexe du maire pour proposer le premier adjoint de la liste.



J'encourage les héninoises et les héninois à **s'engager dans la vie publique locale. Votre commune a besoin de vous.** Certains pourraient être tentés par l'abstention en l'absence de panachage possible et en cas de liste unique. Je rappelle que les élus ont besoin de reconnaissance pour le travail accompli au cours du dernier mandat, de confiance pour exercer un nouveau mandat et d'un fort soutien de la population pour porter la voix de la commune et les projets.

Je fais confiance aux électrices et aux électeurs de la commune pour continuer à montrer leur civisme en allant voter massivement en mars et ainsi conforter le pouvoir des conseillers élus.

Au-delà d'un engagement possible au sein du conseil municipal, les habitants sont à nouveau invités à participer activement dans les associations, au sein du rassemblement pédagogique intercommunal (accompagnants piscine, accompagnants vélo), au sein de l'Association des parents d'élèves (trop peu de présents à l'AG) et plus largement lors des commémorations et des animations (marche, octobre rose, ducasse, repas communal, beaujolais nouveau, etc....

Au-delà, votre participation contribue par l'exemple à l'éducation de vos enfants, à leurs engagements futurs. Si je suis maire aujourd'hui, c'est parce que mes parents étaient engagés dans la vie de leur commune : mon père, conseiller municipal, ancien combattant présent aux commémorations avec ses 5 fils à ses côtés, ma mère, secrétaire de mairie puis conseillère municipale, élue parent d'élèves.

Je profite de ce discours pour rappeler le devoir d'éducation des parents qui trop souvent transfèrent aux enseignants, aux personnels encadrants, aux élus, aux dirigeants d'association leurs responsabilités. Je souhaite aussi que les parents respectent, au-delà d'avoir des exigences, les adultes encadrants leurs enfants. La solidarité entre adultes et leurs paroles doivent sauf fautes graves l'emporter. Les enfants doivent l'entendre même si les signes faibles doivent être rapportés et pris en considération par les responsables des structures à qui sont confiées les enfants. En tant que maire et Président du SIVU, je suis bien entendu en première ligne et à l'écoute mais j'attends que les parents prennent leur pleine responsabilité et assument leur devoir.



J'attire l'attention des parents sur 4 sujets d'actualité :

- L'usage des **écrans, des téléphones et des réseaux sociaux** : le contrôle appartient bien aux parents.
- L'usage du **protoxyde d'azote ou gaz hilarant** : Il n'est pas qu'hilarant, il détruit les neurones, peut avoir des conséquences sanitaires irréversibles et provoquer des accidents mortels. L'employé municipal a rapporté plusieurs bonbonnes en mairie découvertes au centre du village. Des cartouches de plus de 500g, ce n'est pas pour faire de la chantilly !!! L'usage ne semble donc pas diminuer malgré un message de la mairie aux habitants.
- **L'accompagnement des enfants jusqu'à l'entrée de l'école et la remise à un adulte**, je vois trop souvent des parents attendre dans leur voiture et ne pas s'assurer de la prise en charge de leur enfant par un adulte. Que se passera-t'il en cas d'accident ou d'absence à l'école ? Les agents du SIVU ont comme consigne de ne pas laisser partir un enfant sans la présence à proximité d'un adulte responsable.
- L'apprentissage des enfants à **goûter et manger de tout** : étant maintenant retraité et plus disponible, je me rends plus fréquemment à la cantine. Je suis choqué par des enfants qui ne goûtent pas, rejettent les plats à priori, se gavent de pain, ... Les repas fournis sont équilibrés et validés par des diététiciens. Nous voulons aller plus loin dans le cadre du projet alimentaire territorial. Dans tous les cas et avec un peu de pédagogie, on peut amener les enfants à goûter et à mieux manger. Nous entendons des parents qui se plaignent mais c'est aussi leur rôle d'apprendre aux enfants à bien manger. Les repas en cantine ont un coût important pour les parents et les communes (environ 50-50). Améliorons ensemble notre efficacité.

Je pourrais prendre d'autres exemples comme la posture des parents au bord des terrains de sport.

**Ensemble, reprenons-nous !!!**

## Revenons aux travaux réalisés en 2024 :

- La commune a renforcé la sécurisation de notre école : installation d'un visiophone relié aux classes avec verrouillage électrique du portail, installation d'alarmes incendie, PPMS, anti-intrusion, installation de volets roulants aux classes et changement des portes des bâtiments scolaires avec dispositif antipanique. L'investissement s'élève à 28 946€ et a bénéficié du fonds de concours spéciale de la CUA (9 262€) créé après les événements de Gambetta qui ont coûté la vie à Dominique Bernard et du FARDA du département (5 789€). Merci Maryse pour ton soutien constant.
- La CUA a aménagé les trottoirs de la rue Ghislain Debeugny (150 000€) en créant des places de parking désimperméabilisées et des massifs chaque fois que possible. Les plantations seront réalisées ce printemps.
- SIGH avance bien dans la construction du projet intergénérationnel de 16 logements. La livraison devrait intervenir fin 2026-début 2027.

Pour 2026, je ne peux (réserve électorale oblige) que parler des coups partis

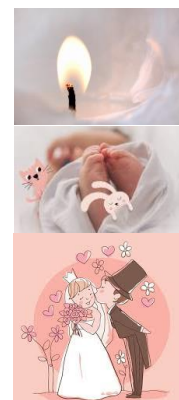
- Réalisation de la mise aux normes de nos systèmes d'assainissement non collectifs (écoles et COC-Club des Jeunes) grâce au fonds de concours classique de la CUA.
- Études par la CUA de l'aménagement des trottoirs de la rue Klawa (travaux estimés à 450 000€).

Sur le plan des ressources humaines :

- Emilie VAHE a souhaité donner une nouvelle orientation à sa carrière professionnelle. Elle a donc quitté son poste fin 2025. Je la remercie pour son action ces dernières années et je lui souhaite bonne chance. Elle sera remplacée par Marthe SOLEIBIDA qui assurait son remplacement et par Jean Marie THIBAUT.
- Isabelle CROMBEZ fera valoir ses droits à la retraite. Son remplacement est un lourd challenge. Avec Charline Demoulin, Maire de Boyelles, nous sommes en cours de recrutement de son successeur pour permettre un tuilage. Au-delà, nous travaillons avec la CUA sur la préfiguration d'un service porteur des secrétaires de mairies des communes adhérentes qui permettra de disposer d'agents compétents, d'assurer la continuité de service, de sécuriser les maires et de permettre aux agents de construire une carrière. Le binôme maire-secrétaire construit dans une confiance réciproque devra perdurer. Pour les habitants, ça doit rester transparent. Nous saurons remercier Isabelle le moment venu pour tous les services rendus, sans compter son temps à la commune et aux habitants. Je remercie Frédéric LETURQUE, les élus et les agents de la CUA qui savent entendre les préoccupations et les difficultés des maires des communes rurales et qui leur apportent tous les appuis nécessaires bien au-delà des compétences de la CUA. Le Grand Arras se construit dans cette complémentarité rural-urbain grâce à des politiques publiques communes mais différenciées pour tenir compte des spécificités de chaque commune membre. Cette compréhension réciproque des problèmes urbains et ruraux contribue aussi à une cohésion forte entre élus.

J'aborderai maintenant l'état civil :

- Je salue la mémoire de nos disparus : Gérard CUVILLIER, Jean Marie LEFIN (notre ancien boulanger) et Serge VERET (notre ancien garagiste Peugeot). Serge était très présent et toujours volontaire pour tenir les bureaux de votes, être signaleurs pour les courses cyclistes (une de ses passions) et pour être membre de commissions.
- Je souhaite la bienvenue aux nouveaux nés en 2025 : Elhyo HADRI, Isaac HAVEZ, Tim JANSSEN, Paul MARIN et Aria PLATEL.
- Je félicite à nouveau les mariés : Aline SITTER et Arnaud CUVILLIER, Emmeline NAFRE et Ludovic LOUCHEZ.



## J'invite maintenant les conseillers municipaux à me rejoindre.

Je tiens à féliciter les médaillés d'honneur du travail :

- M. Nicolas DEFOSSEUX, médaille Argent (20 ans de service), actuellement Directeur régional Atlantic climatisation et traitement d'air Commerce – Meyzieu.
- M. Christophe DELANNOY, médaille d'or du travail (35 ans de service), actuellement Responsable logistique Toyota Boishoku à Somain).



Je voudrais maintenant remercier Pierre Guislain MEHEZ. La CUA a publié cet automne un livre inédit : **Histoire[s] communes[s] du GRAND ARRAS**. François-Xavier MUYLAERT a piloté la réalisation de ce livre exceptionnel, véritable fresque historique du territoire de la CUA dans son périmètre actuel. Ce travail porte sur 2000 ans d'histoires. C'est la conclusion de 4 ans de travail résumé en 240 pages comprenant des documents et photographies de grande qualité. Un focus a été fait pour chaque ville ou village. 50 contributeurs ont été mobilisés des archéologues, historiens, architectes, archivistes... mais aussi des spécialistes de l'histoire locale. **Merci à Pierre-Guislain MEHEZ pour sa contribution** pour Hénin et St Martin. Ce livre est consultable en mairie et est disponible à l'office du tourisme.

Enfin, je ne peux pas terminer ce discours sans **remercier** :

- **Les présidents, éducateurs et animateurs** qui contribuent à la vie, à la dynamique de la commune
- Ceux qui m'accompagnent au quotidien et qui vous servent :
  - **Mes adjoints** : Bernard LEFRERE, Laurent WINTREBERT et Jean Pierre BOINSKI,
  - **Les conseillers municipaux**, chacun dans leurs engagements respectifs
- **les agents communaux** : Isabelle CROMBEZ, Jean Marie THIBAUT, Marthe SOLEIBIDA et **les agents du SIVU**.

Pour terminer, le Conseil municipal se joint à moi, pour vous souhaiter  
**une bonne et heureuse année 2026**

et en premier lieu une bonne santé à vous et à ceux qui vous sont chers.

Merci pour votre attention

Je vous invite, maintenant, à partager le verre de l'amitié pour bien démarrer cette nouvelle année.

Le Maire, Olivier MAURY

